

REGION BRETAGNE

Délibération n° 16_DRH_DRH_05

CONSEIL REGIONAL

30 juin et 1er juillet 2016

DELIBERATION

PERSONNEL

Créations de postes - emplois permanents et non permanents

Le Conseil régional, convoqué par son Président le 7 juin 2016, s'est réuni en séance plénière le vendredi 1er juillet 2016 au siège de la Région Bretagne, sous la Présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS GIRARD, Vice-Président du Conseil régional.

Étaient présents : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT, Madame Catherine BLEIN, Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD (départ à 15 heures 15), Monsieur Pierre BRETEAU, Madame Gaby CADIOU, Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur Marc COATANEA, Monsieur André CROCQ, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Delphine DAVID, Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Laurence DUFFAUD, Madame Corinne ERHEL, Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame GAUTIER-LE BAIL, Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON, Madame Claire GUINEMER (départ à 14 heures), Monsieur Philippe HERCOUET, Monsieur Bertrand IRAGNE, Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Rolland JOURDAIN, Monsieur Pierre KARLESKIND (départ à 15 heures), Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS (départ à 15 heures 15), Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (départ à 15 heures 15), Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Marc LE FUR, Madame Gaël LE MEUR, Madame Nicole LE PEIH, Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT, Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Philippe MIAILHES, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD (départ à 15 heures 15), Monsieur Bertrand PLOUVIER, Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Pierre POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD, Madame Emmanuelle RASSENEUR, Madame Agnès RICHARD, Monsieur Stéphane ROUDAUT, Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON, Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL (départ à 14 heures 20), Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN, Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

Avait donné pouvoir : Monsieur Eric BERROCHE (pouvoir donné à Madame Gaby CADIOU), Madame Georgette BREARD (pouvoir donné à Gérard LAHELLEC à partir de 15 heures 15), Monsieur Gweneghan BUI (pouvoir donné à Gaël LE MEUR), Monsieur Thierry BURLOT (pouvoir donné à Anne PATAULT), Monsieur Richard FERRAND (pouvoir donné à Marc COATANEA), Madame Claire GUINEMER (pouvoir donné à Bernard MARBOEUF à partir de 14 heures), Madame Kaourintine HULAUD (pouvoir donné à Anne TROALEN), Monsieur Pierre KARLESKIND (pouvoir donné à Isabelle PELLERIN à partir de 15 heures), Monsieur Olivier LE BRAS (pouvoir donné à Karim GHACHEM à partir de 15 heures 15), Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (pouvoir donné à Evelyne JOUNEAUX-PEDRONO à partir de 15 heures 15), Madame Agnès LE BRUN (pouvoir donné à Stéphane ROUDAUT), Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (pouvoir

REGION BRETAGNE

donné à Loïg CHESNAIS-GIRARD), Monsieur Patrick LE FUR (pouvoir donné à Gilles PENNELLE), Monsieur Martin MEYRIER (pouvoir donné à Hervé UTARD), Monsieur Paul MOLAC (pouvoir donné à Madame Mona BRAS), Madame Gaëlle NICOLAS (pouvoir donné à Madame Delphine DAVID), Madame Gaëlle NIQUE (pouvoir donné à Dominique RAMARD), Monsieur Maxime PICARD (pouvoir donné à Gaël LE SAOUT à partir de 15 heures 15), Monsieur David ROBO (pouvoir donné à Madame Christine LE STRAT), Madame Claudia ROUAUX (pouvoir donné à Madame Catherine SAINT-JAMES), Monsieur Sébastien SEMERIL (pouvoir donné à Madame Hind SAOUD à partir de 14 heures 20), Madame Renée THOMAIDIS (pouvoir donné à Emeric SALMON).

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la Décision Modificative

Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par le Conseil économique, social et environnemental régional lors de sa réunion du 20 juin 2016 ;

Après avoir pris connaissance de l'avis de la commission Finances ;

Et après en avoir délibéré ;

DECIDE

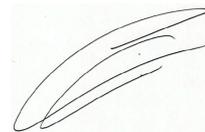
(Les groupes Droite, Centre et Régionalistes et Front National votent contre)

-DE CREER dix emplois permanents dont :

- 9 emplois de catégorie A
- 1 emploi de catégorie B

-DE CREER dix emplois non permanents supplémentaires afin de permettre le recours à des personnels contractuels pour renforcer les effectifs en fonction de besoins occasionnels.

Le premier vice-président
du Conseil régional



Loïg Chesnais-Girard